



## INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE

Rentrée scolaire 2018-2019

Votre enfant aura 3 ans dans le courant de l'année 2018, et pourra être accueilli à l'école, dès la rentrée de septembre 2018.

Vous devez, de ce fait, procéder à son inscription au service scolaire en mairie.

### Dates et Horaires :

**Dès le 24 janvier et jusqu'au 16 mars 2018.**

**Du lundi au vendredi : entre 8 h 30 et 12 h**

### Documents à présenter : Livret de Famille et justificatif de domicile

L'inscription devra être validée à l'école avec le certificat remis et le carnet de santé. Pour cela vous devrez prendre rendez-vous avec la directrice de l'école.

- Ecole P. Kergomard : Mme TARGHETTA... 04.74.61.05.02
- Ecole du Ménel..... : Mme SAVARY ..... 04.74.61.05.43
- ECOLE Bovagne .... : Mme SALMON ..... 04.74.61.43.98

A Meximieux le 17 janvier 2018